

CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES DONNÉES PERSONNELLES

La protection des données personnelles, une opportunité et un impératif pour la région

Tunis, 1 juin 2022, Hôtel Laico Tunis

À chaque moment de la vie des personnes, des informations personnelles qui les concernent sont recueillies, utilisées et traitées.

Afin de protéger leur droit à la vie privée, mais aussi l'autonomie des personnes et leur dignité humaine, il est primordial que les États assurent une protection des données personnelles la plus forte à tout moment et dans toutes les activités.

L'importance des données personnelles connaît une croissance considérable, et ce pour pratiquement toutes les activités modernes, que ce soit la gestion de la vie civile, l'éducation et l'enseignement, le commerce et de nombreuses activités économiques. Elles sont aussi de plus en plus convoitées **pour des activités criminelles**, facilitées par le développement de l'environnement numérique. Les données personnelles sont également incorporées dans les projets **d'identifiants numériques**, selon des procédés très variables, pouvant entraîner des risques pour l'autonomisation des personnes, le respect de leur dignité humaine ainsi qu'entraîner différentes formes de discrimination. Les économies de plus en plus interconnectées comme les déplacements des personnes rendent les **flux de données** inévitables.

Ces sujets seront abordés lors de la Conférence régionale sur la protection des données personnelles, organisée en collaboration avec l'Instance nationale de protection des données de Tunisie (INPDP) et la Ligue des Etats arabes.

Cette conférence sera l'occasion de sensibiliser les pays de la région du sud de la Méditerranée à la nécessité d'une solide protection de données personnelles pour le bénéfice des personnes comme **des économies**. Elle vise aussi à offrir aux participants représentants des pays de la région – Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie – une opportunité d'échanger expériences et pratiques et de faire progresser la problématique dans la région.

Des experts de la protection des données et des représentants d'autorités de protection des données **de la région** débattront avec des professionnels et des représentants de la société civile plus particulièrement de trois domaines où les données personnelles seront particulièrement impliquées : la **cybercriminalité**, **l'identité numérique** et les **flux transfrontières de données**. Les normes internationales les plus récentes seront exposées ainsi que l'expérience de la Tunisie, pays pionnier en matière de protection des données personnelles sur le continent.

La conférence sera donnée en français et en arabe, avec une interprétation simultanée.

Cette activité bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme conjoint "Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée" (Programme Sud IV) et du programme conjoint « Appui aux instances indépendantes en Tunisie ».